



Flashez et retrouvez cette prestation en ligne, nos témoignages clients et vidéo



DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE DES STRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS

Vos attentes

“80 - 90% des défaillances de structures en service sont dues à la fatigue”

Vous êtes exploitant d'équipements et/ou de structures qui ont atteint leur durée de vie de conception, et vous vous demandez si vous pouvez continuer à les utiliser tels quels et sans danger ?

Si oui, pour combien de temps et dans quelles conditions ?

Le Cetim vous apporte sa méthodologie et ses expertises combinées pour répondre à vos interrogations.

Nos solutions

Le Cetim vous propose un accompagnement sur mesure à partir d'une méthodologie éprouvée, basée sur les six étapes ci-dessous :

Evaluation préliminaire

Estimation des chargements (option)

Evaluation spéciale (calculs complets et inspection détaillée)

Investigations locales complémentaires (option)

Evaluation de la Durée de Vie Résiduelle (DVR)

Recommandations sur l'extension ou non de la durée d'exploitation et les conditions requises

Vos bénéfices

Le Cetim vous garantit :

Plus de 50 ans d'expertise en matériaux, fatigue, calculs et simulation mais aussi en analyse des modes de défaillance (corrosion, ...)

Des experts reconnus en monitoring, CND, Ilot et analyse des données

La valeur ajoutée d'une expérience multi-sectorielle et indépendante

Une méthodologie éprouvée, en constante évolution, qui est en conformité avec les réglementations et normes en vigueur